



Accounting Standards Board
277 Wellington Street West
Toronto, Ontario, Canada M5V 3H2
Tel: (416) 927-3222 Fax: (416) 204-3412

Conseil des normes comptables
277, rue Wellington ouest
Toronto, Ontario, Canada M5V 3H7
Tél: (416) 927-3222 Fax: (416) 204-3412

Agenda Ordre du jour

DATE: Le 11 novembre 2009

COMMITTEE/STUDY GROUP:

COMITÉ/GROUPE D'ÉTUDE : Groupe de discussion sur les IFRS (GDI)

MEETING DATE(S):

DATE DE LA RÉUNION : Le 25 novembre 2009

LOCATION/LIEU : Bureaux de l'ICCA, 277, rue Wellington Ouest, Toronto

	POINT	Présentateur(s)	Durée prévue (heure normale de l'Est)
A	Mot d'ouverture <ul style="list-style-type: none">• Présentation des membres.• Remarques préliminaires du président.	Doug Cameron	De 9 h à 9 h 15
B	Critères pour la prise en compte des questions <ul style="list-style-type: none">• Revue du mandat.• Types de questions dont il convient de traiter dans les réunions du GDI.	Ian Hague et Karen McCardle	De 9 h 15 à 10 h
C	Traitement des écarts actuariels lors du passage aux IFRS <ul style="list-style-type: none">• Questions liées :<ul style="list-style-type: none">○ au retraitement, lors du passage aux IFRS, d'actifs auxquels des écarts actuariels ont été incorporés;○ à la comptabilisation ultérieure des éléments inscrits à l'actif relativement à des contrats de construction selon l'IAS 11, <i>Contrats de construction</i>.	À déterminer	De 10 h à 10 h 45
	<i>Pause</i>		De 10 h 45 à 11 h

L'horaire peut être modifié sans préavis.

	POINT	Présentateur(s)	Durée prévue (heure normale de l'Est)
I	Taux d'intérêt implicite aux fins de l'IAS 17, Contrats de location <ul style="list-style-type: none"> Faisabilité de déterminer le taux d'intérêt implicite aux fins du calcul de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location lorsque le bien loué s'apprécie. 	Karen McCardle	De 11 h à 11 h 30
D	Taux d'impôt quasi adoptés <ul style="list-style-type: none"> Clarification du sens de l'expression «quasi adoptés» dans l'IAS 12, <i>Impôts sur le résultat</i>. 	Karlene Mulraine	De 11 h 30 à 12 h
Repas			De 12 h à 12 h 45
E	Actions accréditives <ul style="list-style-type: none"> Comptabilisation des actions accréditives et des impôts futurs connexes. 	Karlene Mulraine	De 12 h 45 à 13 h 30
F	Droits à congés payés <ul style="list-style-type: none"> Obligations se créant par l'accumulation des droits à congés payés à mesure que les services sont rendus par les salariés, même si ces droits ne sont pas acquis. 	Karen McCardle	De 13 h 30 à 14 h
G	Présentation des états financiers : ajout d'états supplémentaires <ul style="list-style-type: none"> L'IAS 1, <i>Présentation des états financiers</i>, restreint-elle l'ajout d'états supplémentaires? 	Lara Gaede	De 14 h à 14 h 20
H	Signification de «présenter des états financiers» dans l'IFRS 1, Première application des IFRS <ul style="list-style-type: none"> Ce qu'on entend par «présenter» lorsqu'il s'agit de déterminer s'il est nécessaire d'indiquer par des rapprochements les effets du passage aux IFRS. 	Cameron McInnis	De 14 h 20 à 14 h 50
Pause			De 14 h 50 à 15 h 10
M	Monnaie fonctionnelle d'une société de portefeuille <ul style="list-style-type: none"> Détermination de la monnaie fonctionnelle des sociétés de portefeuille, en particulier dans le cas de celles qui n'ont que peu ou pas d'activités 	Ian Hague	De 15 h 10 à 15 h 30

POINT	Présentateur(s)	Durée prévue (heure normale de l'Est)
-------	-----------------	--

opérationnelles qui leur sont propres.

J	Opérations conclues avec des apparentés : comptabilisation et évaluation selon les IFRS	Maruf Raza	De 15 h30 à 16 h
----------	--	-------------------	-------------------------

- Questions de transition propres au Canada : retraitement rétrospectif d'opérations conclues avec des apparentés antérieurement enregistrées à la valeur comptable.

K	Changement de méthode comptable ou correction d'erreur	Nicolino Iannotti	De 16 h à 16 h 30
----------	---	--------------------------	--------------------------

- Une divergence entre les PCGR actuels et les IFRS donne-t-elle lieu à un changement de méthode comptable ou à une correction d'erreur?